FEDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS PARACHUTISTES

ADRESSE POSTALE : FNAP – BP 50143 –
64811 AEROPOLE PYRENEES CEDEX

TELEPHONE: 06 78 01 47 91

E-MAIL: fednatassosparas@gmail.com

Pau, le 14 février 2018

CONVOCATION

L'assemblée générale ordinaire 2018 de la FNAP se tiendra le mardi 27 mars 2018 dans les murs du 1er régiment de hussards parachutistes. Comme à l'accoutumée, elle sera corrélée à celle de la fédération nationale d'entraide parachutiste qui aura lieu le lendemain, 28 mars.

Le général LECHEVALLIER, notre président, vous propose de nous retrouver le 27 mars après-midi au quartier Larrey, où le colonel Renaud RONDET, chef de corps du 1er RHP, a l'amabilité de nous recevoir. Nous partagerons, comme d'habitude, notre dîner du 27 mars soir avec l'équipe dirigeante de l'Entraide parachutiste et le groupe de commandement du régiment.

L'ordre du jour de l'assemblée générale 2018 vous sera communiqué très prochainement par voie électronique. Nous comptons sur votre présence pour participer dans la tradition de l'esprit parachutiste qui nous est cher à ces deux journées qui seront une nouvelle occasion de manifester la cohésion de notre famille TAP.

A très bientôt donc au quartier Larrey où, une fois encore, nous partagerons un réel moment de convivialité et d'échanges fructueux entre parachutistes, anciens et d'active.

Les modalités d'organisation, le bulletin réponse et le pouvoir font l'objet des annexes 1, 2 et 3.

Avec mes salutations parachutistes les plus amicales.

Pierre-Henri RAKETAMANGA
Secrétaire général de la FNAP

ORIGINAL SIGNÉ

Destinataires :

- **Monsieur le colonel commandant le 1er RHP**
- **Messieurs les présidents d'associations membres de la FNAP**
- **Messieurs les présidents d'associations sympathisantes de la FNAP**

Copie à titre de CR :

- **Monsieur le général commandant la 11e BP**
- **Monsieur le général commandant les forces spéciales Terre**

Annexe 1 à la lettre de convocation pour l'AG 2018:

ASSEMBLEE GENERALE F.N.A.P. MARDI 27 MARS 2018

Rappel : n'oubliez pas de régler la cotisation 2017. Pour avoir le droit de vote et la possibilité de participer aux débats, il est indispensable d'avoir satisfait à cette obligation. Dernier délai : sur place le 27 mars entre 13h30 et 15h00.

1) Participants :

Les Présidents (ou leur représentant dûment mandaté) des associations membres et des associations sympathisantes de la Fédération.

2) Accompagnateurs :

Les présidents peuvent être accompagnés d'un ou plusieurs membres de leur association. Il est demandé de signaler dans le bulletin réponse les noms et qualités de ces accompagnateurs éventuels (cf. annexe 2).

3) Lieu :

Adresse géographique :

1er régiment de hussards parachutistes
Quartier Larrey
Rue de Cronstadt
65014 – TARBES

4) Déroulement – Horaires :

Fin de matinée : accueil des membres du Conseil national au cercle mess du 1er RHP ;

- 12h00 : repas de travail des membres du Conseil national avec l'équipe dirigeante de l'Entraide parachutiste (à régler individuellement sur place) ;
- A partir de 13h30 : réunion de travail du Conseil national FNAP dans la salle qui accueillera l'AG (équipement de projection par ordinateur à charge du régiment) ;
  Accueil des participants à l'AG de la FNAP (à charge Secrétariat FNAP).

- **Assemblée générale ordinaire**

15h00 : ouverture de l'assemblée générale de la FNAP par le président ;
15h05 : adresse du colonel RONDET, chef de corps du 1er RHP ;
15h15 : adresses des généraux 11e BP et BFST, ou de leur représentant ;
15h30 : déroulement de l'ordre du jour ;
17h50 : Conclusion du président ;
18h00 : Clôture. Le bar du mess sera ouvert…
A compter de 19h15 : Cocktail dînatoire de la FNAP en salle d'Honneur du régiment auquel sont associés les participants de l'AG FNEP du 28 mars déjà présents (liste à charge de la FNEP). Le chef de corps, le commandant en second, l'OSA et les trois présidents de catégorie

du 1er RHP sont invités par la FNAP. Une invitation a également été adressée au chef de corps du 35e régiment d'artillerie parachutiste.

Repas : apéritif - vin – café : 25 € - effectif d'environ 60 personnes.

5) Modalités pratiques :

- Alimentation :

Repas du 27 mars soir : établir un chèque de 25 euros par personne à l'ordre de la FNAP, à retourner avec le bulletin de participation au secrétariat FNAP pour le 10 mars, dernier délai.

Repas du 28 mars midi : vous reporter aux indications de la note d'organisation détaillée de la Fédération Nationale d'Entraide Parachutiste.

- Hébergement :

A la charge des participants ; aucun hébergement n'est prévu au niveau du régiment. La liste de quelques hôtels est jointe.

- Transport :

Déplacement jusqu'au quartier Larrey à charge des intéressés. Parking réservé organisé par le service général du régiment. Marque, type et immatriculation du véhicule à fournir (voir bulletin –réponse).

- Coordination :

Lieutenant-colonel Raketamanga pour la FNAP
Téléphone : 06 78 01 47 91
pierre-henri.raket@orange.fr / fednatassosparas@gmail.com

Eventuellement nos deux amis toulousains du CN :

Capitaine Jean-Paul CABANNE
Téléphone : 06 26 41 54 31
jean-paul.cabanne@wanadoo.fr

Major Hervé PERRIN
Téléphone : 06 09 45 31 16
herve.prn@gmail.com

- Couverture photo : demandée au 1er RHP (si possible)

6) Points particuliers :

Si le président d'une association ne peut ni participer ni être représenté à l'AG du 27 mars 2018, il doit impérativement retourner le pouvoir joint en annexe 3.
Les associations souhaitant présenter un candidat aux divers postes à renouveler au sein du bureau doivent en faire part au Conseil National avant le lundi 12 mars 2018.

Annexe 2 à la lettre de convocation pour l'AG FNAP 2018 :

BULLETIN REPONSE

à retourner au

SECRETAIRE GENERAL
FNAP
BP 50143
64811 AEROPOLE PYRENEES Cedex

Pour le samedi 10 mars 2018 terme de rigueur

NOM DE L'ASSOCIATION :		
NOM, PRENOM, GRADE (EVENTUEL) DU PRESIDENT :		
	OUI	NON
Participation à l'Assemblée Générale		
Ne pouvant participer, se fera représenter. Joindre le pouvoir sis en annexe 3.		
Sera accompagné de …….personnes (Noms, Prénoms, Grades)		
Candidature au Conseil d'Administration		
Participation au repas du 27 mars soir. Nombre total de convives : Ci-joint un chèque libellé à l'ordre de la FNAP de…….euros correspondant à……repas à 25 euros NB : aucun repas ne sera réservé si son paiement préalable n'a pas été adressé avec la réponse de participation		
Marque : type : n° immatriculation : de votre (ou de vos véhicules) personnel(s). Renseignements indispensables pour rentrer au quartier Larrey et avoir accès au parking réservé.		

RAPPEL SUR LE MONTANT DES COTISATIONS

Moins de 200 = 40€ ; de 201 à 500 = 120 € ; de 501 à 1 000 = 180€ ; plus de 1 000 = 340 €

Annexe 3 à la lettre de convocation pour l'AG 2018 :

AG FNAP 2018- POUVOIR

En cas d'absence, merci de retourner ce pouvoir au

SECRETAIRE GENERAL
FNAP
BP 50143
64811 AEROPOLE PYRENEES Cedex

ou par mail à l'adresse : fednatassosparas@gmail.com

Pour le samedi 10 mars terme de rigueur

BON POUR POUVOIR

M……(nom, prénom, grade éventuel)

Président de l'Association ou Amicale :……

Ne pouvant me rendre à l'Assemblée Générale de la FNAP du 27 mars 2018 au 1er RHP à Tarbes, donne pouvoir à :

M…… (nom, prénom, qualité, grade éventuel),
membre de notre association : OUI NON

Pour me représenter et participer à tous travaux et scrutins prévus à l'ordre du jour de la dite assemblée.

A , le

Signature